



Communiqué de presse
25 février 2015

Du 23 février au 22 mars : un mois de consultation du public sur le projet de Contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

➤ **Consultation des documents sur le projet de CPER 2015 - 2020**

Depuis le 23 février, une consultation du public est organisée par le préfet de la région d'Île-de-France et le président du Conseil régional d'Île-de-France sur le projet de Contrat de plan État-Région 2015-2020. Cette consultation, inaugurée pour la première fois sur cette génération de contrats de plan, se fait en application de la directive européenne 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'incidence de certains plans et programmes sur l'environnement, transcrite en droit français dans le code de l'environnement (articles L122-8 et R122-22)

Les documents mis à la consultation du public sont accessibles sur les sites internet de la Préfecture et de la Région aux adresses suivantes :

- <http://www.ile-de-france.gouv.fr/consultation-cper>
- <http://debatspublics.iledefrance.fr>

Les lieux physiques de consultation de ces documents sont précisés aux adresses précitées.

Les citoyens pourront adresser leurs remarques sur ces documents jusqu'au 22 mars 2015 inclus, à l'adresse mail suivante : consultationCPER@paris-idf.gouv.fr

➤ **Le Contrat de plan Etat-Région 2015 - 2020**

Le Contrat de plan État-Région (CPER) est un document par lequel l'État et la Région définissent les grandes priorités d'investissement contribuant au développement du territoire régional.

Le Premier ministre a précisé les grands axes du contenu des contrats de plan 2015-2020, et donné mandat au préfet de la région d'Île-de-France pour négocier avec les représentants du Conseil régional. Ce sont ainsi plus de 7,3 milliards d'euros qui sont mobilisés, la Région portant son effort à 4,42 milliards d'euros et l'État à 2,89 milliards d'euros sur les grandes priorités regroupées en quatre volets opérationnels, auxquels s'ajoute un volet prospectif :

- ▶ mobilité multimodale ;
- ▶ enseignement supérieur, recherche et innovation, emploi, filière d'avenir et usine du futur, très haut débit et usages du numérique ;
- ▶ transition écologique et énergétique ;
- ▶ un volet territorial.

Contacts presse :

Préfecture de Paris et d'Île-de-France : 01.82.52.40.25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Région Ile-de-France : Murielle.GILLET@iledefrance.fr/ 01 53 85 57 33 / 06 11 47 35 35